

ABONNEMENT.

Année... 30 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10
Paris... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

INSERTIONS.

Annances, la ligne... 20
Réclames... 30
Faits divers... 75

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.

On s'abonne :
A PARIS,
chez M. HAVAS-LAFFITE, et Cie,
Place de la Bourse, 9.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

25 Mars 1881.

Chronique générale.

Ainsi que nous l'avons montré hier, la
bataille est finie. Oh! tout s'est passé sans
effusion de sang. Les trois anabaptistes ont
dit à M. Ferry: Cédez, ou nous partons. —
Comment vous paririez? — Oui, nous par-
tons, le Maître le veut. — Et moi aussi peut-
être? interrogea M. Ferry anxieux. — Vous
aussi, répondit le farouche trio. — Non, ne
partez pas, restons, restons tous.

Ils restent, et le drapeau de M. Gambetta
ombrage de ses plus victorieux le ministère
soumis. M. Grévy a complètement disparu.
Les choses se sont bien passées ainsi, té-
moignait cet aveu d'un journal ministériel:

« Le cabinet, dit le National, se décide à
ne pas intervenir. Les motifs qui ont déter-
miné cette résolution négative sont des plus
respectables. M. Jules Ferry n'a pas voulu
provoquer une crise, que rendait inévitable
la fermeté de ceux de ses collègues qui repré-
sentent particulièrement M. Gambetta dans le
cabinet. »

A quoi bon verser des flots d'encre en fa-
veur de l'un ou de l'autre scrutin? Lequel
est le meilleur, lequel est le pire?

Il s'agit bien de cela! Tous les beaux ar-
guments entassés par la Paix s'évanouissent
devant la fermeté de M. Constans. Le scrutin
de liste ne vaut rien, mais M. Constans y
tient, il ruine la Constitution, M. Constans
y tient. Cet argument répond à tout; c'est
le sans dot de Molière. M. Ferry, sortant du
conseil, va trouver M. Grévy pour lui dire:
Que voulez-vous, il y tient! Et M. Grévy
s'incline: Ah! puisqu'il y tient!

Le National disait la veille: « Pour la pre-
mière fois peut-être, le président du conseil se
montre jaloux d'exercer ses prérogatives
constitutionnelles. » Le pauvre homaie!

Pour une fois qu'il veut gouverner, M. Ferry
n'a pas de bonheur, son bâton de comman-
dement se brise dans ses mains, il ne lui
reste plus qu'un fuseau pour filer le man-
teau dictatorial de M. Gambetta.

Et M. Grévy? Lui aussi sort pour la pre-
mière fois de sa neutralité constitutionnelle;
son intervention n'a qu'un résultat, rendre
plus éclatant le triomphe de son rival. La
grandeur de sa défaite provient justement
de la rareté et de la longueur de sa résis-
tance.

Les Débats remercient le cabinet d'avoir
évité une crise ministérielle au fond de
laquelle il y avait une crise gouvernemen-
tale.

La République déclare que le pays qui
n'aurait rien compris à une crise saura gré
au gouvernement de sa résolution.

Le Soleil dit que la soumission de M.
Ferry ne le préservera pas de sa chute.

Le Figaro regrette que M. Ferry n'ait pas
donné sa démission.

Le Voltaire dit que la logique triomphe dé-
finitivement, il félicite M. Ferry d'avoir cédé
à la dictature du bon sens.

Le XIXe Siècle exprime sa satisfaction de
voir écartée une crise ministérielle.

Le Parlement avait prévu la résolution du
cabinet, il regrette qu'on ait perdu trop de
temps à délibérer.

Le Siècle déclare que la décision du mi-
nistère sera favorablement accueillie par le
pays qui dans la question des deux scrutins
ne partage pas la vivacité des sentiments qui
animent certains groupes.

Ce qui fait le succès de M. Gambetta, dit
la Justice, c'est l'effort considérable tenté
pour obtenir l'intervention gouvernementale.

L'Intransigeant dit que le gouvernement a
capitulé.

Le Rappel pense que le ministère vient d'é-
viter une faute grave, mais en même temps
il s'est résigné à laisser voter le scrutin de
liste.

La Paix, qui soutient toujours le scrutin
d'arrondissement, dit qu'on a voulu éviter

une crise ministérielle, voilà le fait; mais
pour faire voter le scrutin de liste à la ma-
jorité de la Chambre, il faudra lui forcer la
main.

La majorité de la commission du scrutin
de liste se montre mécontente de la neutra-
lité que le ministère a résolu de garder. Hier
matin, plusieurs membres de cette commis-
sion ont eu une entrevue avec le ministre de
l'intérieur et lui ont fait connaître le regret
qu'ils éprouvaient de cette attitude du gou-
vernement.

— La commission d'initiative, chargée
d'examiner la proposition Barodet, qui tend
à la révision de la Constitution, s'est pro-
noncée pour la prise en considération.
Elle a refusé d'entendre les explications
du gouvernement.

M. Barodet a été nommé rapporteur.

— L'Agence Havas communique la note
suivante:

« Sous ce titre: Une Révélation, le Memo-
rial de la Loire, dans son numéro du 18
mars, reproduit un extrait d'une feuille pari-
sienne qu'il ne nomme pas, et d'après la-
quelle la maison autrichienne Wendt Steyer
aurait reçu du gouvernement français des
commandes considérables pour la transfor-
mation de fusils Chassepot et fusils Gras et
pour la fabrication de deux cent mille sa-
bres-baïonnettes, alors que les ouvriers des
manufactures françaises restent sans ou-
vrage. »

« Ce bruit est dénué de tout fondement,
et rien n'a pu lui servir de prétexte. »

— D'importantes modifications vont être
apportées, sur la proposition du ministre de
l'agriculture, dans la réorganisation de l'E-
cole vétérinaire de Lyon, licenciée depuis
quelques jours.

— M. de la Bilière a questionné le minis-
tre de la guerre pour se plaindre de ce qu'on
ait inscrit dans l'itinéraire des conseils de
révision le jeudi, vendredi et samedi de la
Semaine-Sainte.

M. Farre a répondu en déclarant qu'il lui
était impossible « de se soumettre à des de-
mandes de cette nature. »

Ce ministre, si humble vis-à-vis de M.
Gambetta, si rampant devant la majorité de
la Chambre, se montre ainsi insolent envers
Dieu.

— Le ministre de l'intérieur et M. Camé-
casse, directeur de l'administration départe-
mentale, se sont rendus au sein de la ving-
tième commission d'initiative chargée
d'examiner le projet de création du départe-
ment de la Seine-Maritime. Le gouverne-
ment est opposé à ce projet.

En effet, si Le Havre était érigé en départe-
ment, il n'y aurait pas de raison pour que
Roubaix, Tourcoing et autres villes, aussi
importantes par leur situation et leurs ri-
chesses manufacturières, ne fussent pas éri-
gées en départements. Il y a encore la riva-
lité des deux villes, Rouen et Le Havre, qu'il
importe de faire cesser en maintenant le
statu quo, sans même se préoccuper de la
question constitutionnelle qui seule suffirait
à faire écarter la proposition.

Une correspondance de Saint-Peters-
bourg, adressée au Figaro, annonce que le
nouvel Empereur, prévoyant le cas où un
attentat lui coûterait la vie, aurait « informé
le Sénat qu'il choisissait dès à présent le
grand-duc Michel comme régent de l'Em-
pire. »

Ce choix prouve que le grand-duc Con-
stantin est tenu en suspicion par la nouvelle
cour.

L'Empereur, malheureusement, n'est que
trop fondé à redouter de nouveaux crimes.
Le même correspondant parle, en effet,
d'un manifeste nihiliste adressé à Alexan-
dre III, et qui contient en substance ceci:

« La condamnation prononcée contre
Alexandre II a été exécutée le 4 mars. Elle
avait été prononcée suivant la forme régu-
lière, par notre tribunal, après avoir entendu
son accusateur et son défenseur. Il a été
trouvé coupable, et il a été exécuté. Quant à
toi, Alexandre III, nous te donnons un délai

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

L'OUBLIEUSE

(Suite.)

III

Laissons François courir au grand trot sur la
route de Paris, pour ne nous occuper que de
Michel.

Après le départ de son frère, celui-ci reprit sa
vie paisible de chaque jour, et, sous sa direction
habile, les Coudriers ne firent que prospérer.

Levé avec l'aube, couché le dernier, il avait l'œil
à tout; comme l'a dit La Fontaine, rien n'est tel que
l'œil du maître.

Deux années se passèrent de la sorte. François,
qui rarement, du reste, donnait de ses nouvelles à
son frère, lui écrivit un jour cette laconique mis-
sive:

« Le tirage a lieu, m'a-t-on dit, mardi prochain,
à Aulnay-sur-Odon; mes occupations m'empê-
chant de me rendre à l'invitation de M. le préfet,
vous donc assez bon pour me remplacer à la cé-
rémonie, et tâche de tirer à mon honneur... et à
ton profit, car, malgré tous mes efforts, je ne
possède pas la somme que tu m'as, à mon départ,
obligamment offerte. »

Au jour indiqué, Michel se présenta à la mairie
d'Aulnay et répondit au nom de son frère. Cent
trois conscrits composaient la classe pour le can-
ton, Michel amena le numéro 102.

— Sept ans de liberté pour François, deux mille
francs pour moi; allons, la journée est excellente,
pensa le fermier, en rentrant le soir aux Coudriers;
mais quel emploi remplit donc François pour qu'il
ne puisse, après deux ans d'absence, revenir passer
quelques jours au village natal?

Le lendemain, Michel annonça par lettre à son
frère l'heureux résultat.

Animé d'une nouvelle ardeur, Desvignes se remit
à la besogne.

Dans les rares loisirs que lui laissait son exploi-
tation, Michel, dont nous connaissons les goûts
studieux, s'enquerra de tout ce qui concernait le
progrès de l'agriculture, et moins têtu que ne l'est
ordinairement le paysan, il admettait non-seule-
ment les améliorations dues à de récentes décou-
vertes, mais de plus il s'efforçait de les mettre en
pratique aux Coudriers. Grâce à cette manière de
faire intelligente, la prospérité de la ferme s'accrut
dans des proportions vraiment remarquables; en
six années, son revenu avait doublé et Michel
s'était, selon le langage imagé de la contrée,
« arrondi de la belle façon », c'est-à-dire avait
acheté tous les terrains qui entouraient sa pro-
priété.

Le personnel de la ferme se composait, en temps
ordinaire, de sept ou huit personnes; au moment
de la fenaison ou des moissons, ce nombre était
triplé.

Michel eût été le mortel le plus heureux du
Bocage normand s'il avait su ce que son frère était
devenu; mais, depuis l'époque de son tirage,
François n'avait donné aucune nouvelle, et trois
longues années s'étaient écoulées depuis lors.

Plusieurs fois le fermier lui avait écrit rue Saint-
Honoré, sa première adresse, mais vainement. Ce
silence pesait lourdement sur le cœur du fils aîné
de Jean Desvignes.

Un soir qu'il rentrait de la chasse, Michel trouva
les gens de la ferme en grande conversation. Il prit
place, comme de coutume, à la table commune, et
prêta involontairement l'oreille au dialogue:

— Ils sont arrivés d'hier, disait le berger, j'étais
au champ lorsque le cabriolet a passé sur la route.

— Quel homme est-ce?

— Presque un vieillard; ses cheveux taillés en
brosse sont d'une entière blancheur; la dame est
plus jeune; elle a dû être belle en son temps;
quant à la demoiselle, c'est tout au plus si elle a
dix-huit ans.

— Est-elle jolie?

— Comme un ange, et fort gracieuse, ma foi;
elle a répondu à mon salut avec un sourire si doux
que je n'oublierais ce sourire de longtemps.

— Tiens, voyez-vous cela, Pierrot sentimental;
n'en va pas tomber amoureux, surtout!

— Les filles si belles et si distinguées ne sont
point pour les pauvres pasteurs, de ma sorte, sou-
pira le berger; pour moi, maître, dame, je ne dis
pas non.

— Ah! ça, demanda Michel, de qui parlez-vous
depuis mon arrivée?

— Du nouveau propriétaire des Rosiers, répartit
un des domestiques, de M. Bernard Auberty.

— Tiens, tu sais son nom?

— Je connais même celui de la demoiselle,
ajouta Pierrot d'un air important.

— Il sait tout; c'est un puits de science, reprit
d'un air à moitié fâché le camarade de Pierrot, un
peu jaloux de l'attention qu'on accordait depuis
quelques minutes au berger.

— Oui, poursuivit celui-ci, je sais ce que j'a-
vance sur nos nouveaux voisins: M. Auberty
s'appelle Georgine; son père est un ancien com-
mandant retraité, qui se propose d'habiter les
Rosiers pendant la saison d'été et Paris l'hiver. Je
sais encore que toi, Robert, qui mets en doute
mon savoir, tu déjeunais dimanche dernier, copieusement,
trop copieusement même, à Condé-
sur-Noireau, avec quelques amis, au lieu d'être à
Vire, à l'enterrement de ton oncle, comme tu nous
l'avais dit la veille.

Un coup de pied, vigoureusement appliqué à

de deux mois pour exécuter les réformes nécessaires. Passé ce délai, si tu n'as pas fait ce que nous demandons, tu périras également.»

L'Empereur sait maintenant, comme son père, que ses jours sont menacés, et qu'un duel à mort est engagé entre lui et les nihilistes.

Un de ses premiers actes a été de remplacer le préfet de police, général Feodoroff, par le général Baranoff, ancien marin. Le correspondant du Figaro raconte ainsi son entrevue avec ce dernier :

« J'ai eu ce matin la bonne fortune de causer avec lui dans un déjeuner rapide, à midi. Il était entré en fonctions à dix heures, et il m'a dit qu'il avait déjà reçu trente-huit lettres anonymes lui signifiant sa condamnation à mort par le Comité exécutif. Il en riait de bon cœur, en homme qui méprise souverainement la mort, pour l'avoir souvent vue de près dans les guerres. Il apprécie la gravité de la situation sans l'exagérer, et croit pouvoir entamer ce duel avec chances de victoire, pourvu qu'il ait du temps devant lui.

» L'Empereur lui a dit :

« — Mon père avait l'habitude de ne jamais employer un homme sans le consulter et lui demander son consentement ; moi, je vous ai nommé préfet de police, sans vous consulter, parce que je compte sur vous, quel que soit votre poste.

» Baranoff a répondu en s'inclinant :

« — Ma vie est à vous.

» Il entre dans ces fonctions avec une gaieté et une bonne humeur charmante... Il entrevoit cependant la possibilité d'être tué dans la rue ou chez lui.

» Il faut admirer un pareil courage, qui est au moins égal à celui des nihilistes, qui, eux, n'ont rien à perdre. M. Baranoff est un curieux exemple du fonctionnaire russe, type nouveau pour nous autres occidentaux. C'est un vrai marin ; le premier, il a soulevé la question contre les navires construits par l'amiral Popoff, dans des articles carrément signés de son nom, et qui ont paru au Golos.

» Le grand-duc Constantin, grand-amiral, s'en formalise et en réfère à l'Empereur, en le priant de sévir pour cause d'indiscipline. L'Empereur répondit : — J'ai lu ces articles ; ils sont pleins de bon sens.

» Dans la dernière guerre contre les Turcs, on lui donna un méchant petit navire en bois, nommé la *Vesta*, avec lequel il eut à lutter dans la mer Noire contre un monitor turc blindé. Il fit sauter sa machine à vapeur. Il fut, pour ce haut fait, nommé capitaine de frégate, aide de camp.

» Un peu plus tard, il reprit la campagne contre le grand-duc Constantin, dans un mémoire agressif qui fut déféré aux tribunaux. Le verdict, quoique défavorable, fut un triomphe.

» Baranoff dut quitter le service quelque temps après et fut nommé colonel d'artillerie. Loris Mélikoff l'avait demandé comme collaborateur. Le grand-duc héritier, aujourd'hui empereur, qui lui est très-favorable, le fit nommer gouverneur de Kowno. Loris Mélikoff le chargea d'étudier la police à Vienne, Berne et Paris. »

Nous trouvons dans la même lettre la confirmation des avis donnés à Alexandre II le matin du crime et des instances du général Loris Mélikoff pour l'empêcher de sortir.

Quelques heures après, l'Empereur était mis en pièces par l'explosion d'une bombe. Dieu veuille que son successeur, en butte aux mêmes complots, ne soit pas victime d'un nouvel attentat !

## Etranger.

**SUISSE.** — On nous informe que le conseil fédéral suisse prend des mesures pour interdire la réunion du congrès socialiste qui devait avoir lieu à Zurich en septembre prochain.

**AUTRICHE.** — Il y aura une conférence, à Vienne, pour édicter un nouveau code international contre les réfugiés politiques. M. de Bismark a invité toutes les puissances à envoyer des délégués.

**PRUSSE.** — Le journal d'Essen trace un tableau grandiose des commandes qui, paraît-il, affluent plus que jamais à l'usine Krupp, chez le « Roi du fer. »

M. Krupp livre en ce moment cent pièces de campagne complètes (canons et accessoires) au gouvernement roumain. Il doit en fournir sept cents autres au gouvernement grec. Puis viennent la Suède, la Hollande, l'Italie avec d'importantes commandes.

Tous ces clients ont hâte d'être servis ; M. Krupp a promis d'exécuter les commandes dans le plus bref délai. Aussi la plus fiévreuse activité règne dans ses ateliers, qu'il a dû agrandir pour la circonstance, et où travaille jour et nuit un personnel renforcé.

**ESPAGNE.** — Mardi 22 mars, à Madrid, un domestique a trouvé dans le palais du duc d'Ossuna une bombe avec une mèche non allumée.

La police fait une enquête.

A la suite de pluies abondantes, il s'est produit dans la province de Lérida (Espagne), un phénomène géologique assez extraordinaire. Au pied du village de Paicergos, le terrain s'est affaissé si profondément qu'il existe à présent un précipice d'une hauteur de 150 mètres, sur le bord duquel se trouvent perchées les premières maisons qu'on ne peut regarder sans frémir en pensant que le moindre éboulement peut les précipiter dans l'abîme.

D'après les géologues du pays, cet affaissement de terrain n'est pas survenu subitement. Il y a une vingtaine d'années qu'on a remarqué, à l'endroit de la dépression, de grandes crevasses et la disparition de toutes sortes d'arbres et d'arbustes. On croit que c'est à partir de cette date qu'a commencé à se produire la désagrégation du sol.

**PORTUGAL.** — La situation est assez grave en Portugal. Le ministre Brancamp a donné sa démission et des désordres ont éclaté sur plusieurs points du pays.

**RUSSIE.** — Le *Golos* a publié mardi une lettre du professeur Martens, sur la *Civilisation moderne et le Régicide*.

M. Martens insiste sur la nécessité d'abolir le droit d'asile illimité ; il proteste contre l'état de choses actuel, grâce auquel la Suisse, la France et l'Angleterre sont devenues les bases des opérations tentées par les conspirateurs contre la vie des monarques et contre les gouvernements étrangers. Le salut de la civilisation et des gouvernements exige l'abolition de cet état de choses.

La Russie doit compter sur la solidarité reconnue, manifeste, des intérêts de tous les Etats.

**ETATS-UNIS.** — Les nihilistes et socialistes de New-York ont tenu un grand meeting à l'occasion de la mort de l'Empereur de Russie. Parmi les discours prononcés à ce sujet, nous signalerons celui de M. Hasselmann, ex-député du Parlement allemand.

Il a déclaré que l'empereur Alexandre n'était pas le seul qu'on devait faire disparaître, qu'il y en avait de pire, comme par exemple l'empereur Guillaume et le prince impérial d'Allemagne.

Les Allemands n'y vont pas par quatre chemins.

**GRÈCE.** — On écrit d'Athènes qu'après une vive et longue discussion, la Chambre des députés a adopté en troisième délibération, par assis et levé, le projet de loi relatif à l'appel sous les drapeaux des hommes exemptés du service pour diverses causes.

## La Catastrophe de Nice

### INCENDIE DU THÉÂTRE ITALIEN.

Les dépêches d'hier annonçaient que le Théâtre-Italien de Nice était en feu et que les progrès rapides de l'incendie faisaient craindre de graves malheurs, malgré l'importance des secours mis en œuvre pour les conjurer.

Ces tristes et douloureuses prévisions ne se sont que trop réalisées ! Les journaux de ce matin nous font connaître ces détails :

On jouait mercredi soir *Lucia di Lammermoor*, dont le rôle était tenu par M<sup>lle</sup> Bianca Donadio, jeune cantatrice italienne fort en vogue à Rome et à Venise.

Le public commençait à s'installer, et les galeries supérieures étaient déjà garnies, lorsque, vers huit heures et quart, un bec de gaz a mis tout à coup le feu aux frises. En un clin d'œil toute la scène a pris feu, et au bout de cinq minutes le gaz sautait, laissant la salle et les coulisses plongées dans une obscurité complète.

On comprend la terrible panique qui s'est emparée alors des spectateurs, et le plus grand nombre des victimes que l'on a à dé-

plorer sont certainement mortes étouffées, dans leur empressement à fuir.

Il est impossible de se faire une idée de l'horreur du spectacle : des hommes, des femmes essayant de sortir par les petites fenêtres étroites du haut du théâtre, s'étouffant et ne parvenant même pas à se jeter sur le pavé.

Dans une première dépêche adressée au *Triboulet*, nous lisons :

« Le nombre des victimes est considérable : on a déjà décompté dix-huit cadavres.

» Le théâtre a brûlé complètement en une heure de temps ; ce ne sont plus que des combres fumants dans lesquels on fait de actives recherches.

» Les moyens de combattre l'incendie, comme à Paris, ont fait défaut ici : on n'a pu requérir que quatre misérables pompes à bras, dont la fonctionnément laissait à désirer. »

Un homme, sauvé par miracle, assure que, dans l'obscurité, il n'y a pas dix personnes qui aient pu se sauver des galeries supérieures.

Aux autres places, il y a peu de victimes. Bien des malheureux spectateurs et acteurs se sont précipités des étages supérieurs et sont venus se briser sur le pavé.

Les victimes ont été transportées dans l'église Saint-François de Paule et à la mairie.

Deux acteurs, le baryton et la basse, qui ne jouaient pas mercredi soir et qui se trouvaient dans leurs loges situées à l'étage supérieur, sont au nombre des victimes. Deux choristes ont également péri.

D'après une dépêche du *Figaro*, on comptait, mercredi soir, à 11 heures, près de quarante personnes tuées, parmi lesquelles plusieurs dames du monde, qui ont été reconues.

Quatorze cadavres étaient étendus à cette heure dans l'église de Saint-François de Paule, et des agents munis de torches empêchaient les curieux d'approcher.

Voici de nouvelles dépêches datées de Nice, 24 mars, 4 heures 50 du matin :

Depuis dix heures du soir, on est maître du feu.

Les compagnies de débarquement des navires mouillés en rade de Villefranche sont arrivées avec les embarcations et les pompes de la marine.

Immédiatement des prises d'eau ont été organisées directement sur la plage.

Un aspirant de marine a été blessé au bras par un éclat de verre. Un autre a été blessé à la jambe.

Tous les marins ont été admirables de courage et de dévouement, ainsi que les pompiers de la ville et les détachements du 41<sup>e</sup> de ligne.

A trois heures du matin, cinq voitures des pompes funèbres ont transporté les cadavres de l'église Saint-François de Paule au cimetière.

Il y a cinquante-neuf victimes, parmi lesquelles M. Bus, originaire d'Avignon, président de la société des employés de commerce, sa femme, sa belle-mère, sa belle-sœur et son neveu, en tout cinq personnes qui occupaient la même loge.

L'on a reconnu encore Cottoni, basse-bouffe de la troupe italienne ; il a succombé à l'asphyxie, au moment où il allait atteindre la porte de sortie après avoir descendu trois étages.

Bianca Donadio est actuellement à son hôtel où, dès son arrivée, elle a été prise d'une violente crise de nerfs. La grande artiste s'est sauvée tout affolée de sa loge où elle s'était trouvée tout à coup plongée dans l'obscurité la plus complète. Elle était déjà habillée pour entrer en scène.

Son impresario M. Strakosch a été blessé légèrement à la jambe ; c'est une simple foulure.

La constatation des malheureuses victimes de cette nuit, à l'église Saint-François de Paule, a donné lieu à des scènes très-douloureuses.

Un mari a reconnu sa femme presque calcinée ; puis un employé de la maison Roux a reconnu la famille Bus.

On remarquait trois cadavres presque calcinés se tenant par les bras : c'étaient le père, la mère et l'enfant serrant une main dans la main.

Le préfet, le maire, le général et toutes les autorités civiles et militaires ont été toute la soirée et une grande partie de

l'orateur, par-dessous la table, mais qui fut à peine remarqué, tant l'hilarité fut vive en entendant les derniers mots de Pierrot, interrompit l'énumération des connaissances de ce dernier.

— D'où tiens-tu ces détails ? demanda Michel.

— Eh ! mon Dieu, de qui le berger d'une ferme peut-il tenir les nouvelles du jour, sinon des autres bergers de la contrée ? Celui de M. Auberty s'est trouvé ce matin sur ma route, et nous avons causé pendant dix minutes.

Le dimanche suivant, Michel rencontra au bas du coteau plusieurs personnes qu'il n'eut aucune peine à reconnaître pour la famille Auberty, tant la vue de Georgine lui parut réaliser le portrait flateur qu'en avait fait Pierrot.

Le jeune fermier, un peu surpris de cette rencontre fortuite, allait, peut-être, passer franc, lorsque M. Auberty s'avança vers lui :

— Je vous serais obligé, monsieur, demanda-t-il avec une grâce toute charmante, de me dire si nous sommes loin encore de la ferme des Couderiers ?

— Dix minutes au plus en séparent, répondit Michel en relevant vivement la tête.

— Lequel de ces chemins faut-il prendre ?

— Si vous voulez bien m'accompagner, j'y vais moi-même.

— Mille remerciements, monsieur, dit M. Auberty, nous acceptons avec le plus grand plaisir.

Arrivés depuis une semaine seulement dans ce pays, celui-ci, je vous l'avoue, nous est tout à fait inconnu ; mais comme nous nous proposons de l'habiter chaque année pendant la belle saison, il faut bien entamer des relations de bon voisinage avec ceux qui nous entourent ; de ce pas, nous faisons donc notre première visite à M. Michel Desvignes.

— M. Desvignes sera certainement très-flatté de cette démarche toute spontanée de votre part, je puis vous l'assurer, répartit Michel.

— C'est un jeune homme, n'a-t-on dit ? ajouta l'ex-commandant.

— Il touche à sa vingt-septième année.

— Vous le connaissez ?

— Assez intimement.

— Quel homme est-ce ?

— Un homme de ma taille.

— Vous êtes peut-être attaché à sa ferme, qu'on dit des plus florissantes ?

— Je m'intéresse beaucoup, en effet, au succès de son exploitation. — Nous arrivons, et je demanderai à ces dames et à vous, monsieur, la permission de vous servir d'introduit par Michel Desvignes.

En achevant ces mots, notre Normand, qui n'était pas sans rire intérieurement de l'aventure piquante que le hasard venait de faire naître sous ses pas, et surtout de la prochaine surprise de ses visiteurs,

introduisit ceux-ci dans la pièce modestement, mais coquettement meublée, qui lui servait tout à la fois de bureau et de salon.

(A suivre.) SOPHONYME LOUDIER.

## Théâtre de Saumur.

Direction E. BOULANGER.

LUNDI 28 mars 1884.

Une seule représentation de

## DIVORÇONS

Comédie en 3 actes, de MM. V. Sardou

et E. de Najac.

Représentée à Paris, sur le théâtre du Palais-Royal, le 6 décembre 1880.

M. REGNIER, du théâtre de l'Odéon, jouera le rôle de *des Prunelles* ;

M<sup>lle</sup> MARY-PAGET jouera celui de *Cyprienne*.

Distribution. — Des Prunelles, M. Regnier ; Adhemar de Gratignan, M. Budas ; Clavignac, M. Roche ; Bafourdin, M. Dolo ; Jumarot, M. Delarue ; Bastien, M. Heaulmé ; Joseph, M. Hache ; Cyprienne, M<sup>lle</sup> Mary-Paget ; M<sup>lle</sup> de Brionne, M<sup>lle</sup> Mélanie ; M<sup>lle</sup> de Vallentine, M<sup>lle</sup> Dubout ; M<sup>lle</sup> de Lusignan, M<sup>lle</sup> Boisset ; Joseph, M<sup>lle</sup> Dorval ; Garçons de café, sergents de ville.

La scène se passe à Reims, de nos jours.

Bureaux, 7 h. 3/4 ; rideau, 8 h. 1/4.

la nuit, donnant des ordres, sur le lieu du sinistre. M. Boriglione, maire de Nice, résigné de son écharpe, a procédé à la constatation de l'identité des cadavres; M. Poullet, premier adjoint, et M. Gontier, commissaire central, ont procédé au transport des victimes.

Impossible de signaler tous les actes de courage, surtout de la part des marins de l'escadre, qui ont parcouru l'intérieur du théâtre, dans les premiers instants de l'incendie, en s'efforçant de sauver et de secourir les spectateurs.

Les fêtes des régates n'auront pas lieu; les prix destinés aux vainqueurs des régates seront affectés en partie au soulagement des familles des victimes qui appartiennent pour la plupart à la classe laborieuse, car l'incendie ayant commencé à huit heures, les spectateurs du paradis, des troisièmes et des quatrièmes loges, étaient déjà à leur place, tandis que ceux de l'orchestre et des premières loges n'étaient pas encore arrivés.

Des souscriptions ont déjà été ouvertes, cette nuit, dans la ville, dans plusieurs cafés et dans plusieurs cercles.

La plus grande consternation règne dans Nice.

Nice, 24 mars, midi.  
Les cinquante-neuf victimes sont depuis ce matin exposées dans une allée de l'ancien château sous une tente.

C'est un spectacle navrant. La population défile devant ces cadavres, cherchant à reconnaître des parents ou des amis.

La consternation est profonde en ville. Les abords de la mairie sont envahis par la foule désireuse de connaître le nombre des victimes.

Un piquet de troupes du 114<sup>e</sup> garde les abords du théâtre et empêche la foule d'approcher du lieu du sinistre.

De l'Opéra-Italien de Nice il ne reste plus que les murs.

Ce matin, la municipalité a fait placarder l'affiche suivante:

« Un affreux malheur vient de frapper la ville de Nice. En présence d'un pareil désastre, toute réjouissance publique est impossible. Les fêtes d'aujourd'hui et de demain n'auront pas lieu.

La municipalité est certaine que la population tout entière et la colonie étrangère s'associeront à cet immense deuil public.

Les fonds destinés aux réjouissances seront distribués aux familles des victimes et une souscription publique est ouverte à la mairie. La municipalité fait appel au dévouement et à la charité de tous.

Le maire: BORRIGLIONE. »

La plupart des morts paraissent avoir succombé à l'asphyxie et ne portent pas de traces de brûlures.

Les blessés sont très-nombreux.

Il se confirme qu'une CENTAINE de personnes ont dû périr dans l'intérieur du théâtre. Autant de blessés!

Le ténor, le baryton et la basse sont morts.

La moitié des artistes a disparu.

Le Paillon était à sec depuis un mois. L'eau manquait. C'est pourquoi les secours, malgré les dévouements de toute la population, ont été impuissants.

Toute la rue Saint-François de Paule, dans laquelle est situé le théâtre, était en proie à une épouvante indicible; tous les habitants ont déménagé.

La panique a été effroyable. L'incendie éclairait au loin la mer de ses reflets fulgurants.

Hier matin, à 5 heures, on avait déjà retiré 75 cadavres, et on craint d'en retrouver encore une quinzaine dans un endroit où les débris amoncelés empêchaient encore d'arriver.

La plupart des victimes appartiennent à la classe ouvrière.

Le Théâtre-Municipal ou Théâtre-Italien, de Nice, qui vient de disparaître dans des circonstances aussi affreusement tragiques, était un édifice assez élégant, sans pouvoir prétendre cependant à un caractère artistique.

La salle, assez coquette, comprenait quatre rangs de loges avec un parterre assis et debout. On y donnait le grand opéra et le ballet.

Il n'en reste aujourd'hui que des murs calcinés.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

VILLE DE SAUMUR.

### FÊTE DE CHARITÉ

GRANDE MASCARADE organisée par les jeunes gens de la ville de Saumur, le dimanche 27 mars 1881.

Une quête sera faite au profit des pauvres.

#### Programme :

1. Cavaliers et porte-étendards.
2. Char grotesque.
3. Char du Charlatan.
4. Cavaliers et piétons.
5. Char de la Musique.
6. Char léger.
7. Char de la Charité.

ITINÉRAIRE. — Réunion à midi. Départ à 4 heures, Champ-de-Foire. Rues de Bordeaux, d'Orléans, Beaurepaire, Saint-Nicolas, place de la Bilange, pont Cessart, rue Nationale, pont Napoléon, place de la Gare.

Retour. — Rue de la Comédie, quai de Limoges, place du Bellay. — Retour. — Rue de la Tonnelie, place Saint-Pierre, rue du Puits-Neuf, rue Saint-Jean, partie de la rue d'Orléans, carrefour de la Poste, rue du Portail-Louis, place Dupetit-Thouars, rue du Petit-Versailles, place de l'Arche-Dorée, rue Verte, Champ-de-Foire.

Le soir, grande retraite aux flambeaux.

Insignes : Président, cocarde violette; Commissaires, cocarde bleue; Quêteurs, cocarde rouge.

Les Commissaires qui feront la quête porteront la cocarde rouge sur leur bourse.

ANGERS.

Mardi dernier, 22 mars, a eu lieu la rentrée solennelle de l'Université catholique d'Angers, sous la présidence des évêques fondateurs. Six étaient présents. C'étaient : M<sup>rs</sup> Colet, archevêque de Tours; M<sup>rs</sup> Place, archevêque de Rennes; M<sup>rs</sup> Freppel, évêque d'Angers; M<sup>rs</sup> Le Coq, évêque de Nantes; M<sup>rs</sup> Le Hardy du Marais, évêque de Laval; M<sup>rs</sup> Séhoun, évêque d'Angoulême.

MM. les doyens des quatre Facultés de Théologie, des Sciences, des Lettres et de Droit, ont donné un compte-rendu des travaux de l'année dernière. Six étudiants ont subi avec succès les épreuves de la licence ès-lettres, ce qui porte à vingt-six le nombre des licenciés ès-lettres qu'a fait recevoir l'Université.

Cent quarante examens ont eu lieu pour le baccalauréat, la licence et le doctorat en droit, sur lesquels cent vingt-quatre réceptions.

On a ensuite procédé à la distribution des médailles obtenues au concours de fin d'année par les étudiants en droit.

BAUGÉ.

Un journal conservateur va paraître à Baugé et s'appellera le *Réveil de l'Ouest*.

Le dimanche 3 avril, M. Ernoul, ancien ministre, fera à Baugé une conférence sur la situation politique et agricole de la France à l'heure présente.

Le tribunal de Baugé a condamné M. le comte de Talhouët et son piqueur à 50 fr. d'amende pour avoir chassé en temps prohibé.

TOURS.

Décoration de l'Exposition. — Il a été procédé avant-hier à l'adjudication de la décoration des galeries de l'Exposition de Tours.

Trois concurrents se sont présentés : M. Saché, tapissier à Tours, demandait 35,000 fr.; M. Ponsinet, tapissier à Tours, 42,500 fr.; et M. Brassat, tapissier décorateur à Paris, 9,000 fr.

M. Brassat a été déclaré adjudicataire.

Un nouveau modèle de cartes électorales.

Voici un projet dont on parle vaguement dans plusieurs mairies de Paris :

En vue des prochaines élections générales qui auront lieu dans le courant de la présente année, il serait question de créer un nouveau modèle de cartes électorales pour remplacer la carte actuelle, laquelle, au dire des amis du progrès, n'est point en rapport avec les droits et les privilèges que confère à l'électeur ce petit morceau de papier.

Et d'abord, le format des nouvelles cartes serait plus grand; ce serait une sorte de parchemin qui porterait au recto, indépendamment des nom, prénoms et profession de l'électeur, nombre d'autres renseigne-

ments, entre autres la désignation de son ancien domicile, sa qualité d'homme marié ou de célibataire, etc., en sorte que, à quelque époque que ce soit, on pourrait, à l'aide des cartes électorales d'un individu, reconstituer sa vie passée, avec preuves à l'appui. La carte électorale serait en quelque sorte le titre, sinon de noblesse, au moins de bon et honnête citoyen de tout électeur.

Au verso des cartes serait imprimé un résumé succinct des renseignements les plus importants, qui devraient éclairer l'électeur sur ses droits et sur ses devoirs. Ainsi, on y indiquerait les incapacités électorales, les dispositions des formalités à remplir pour l'inscription sur les listes, pour la révision de ces listes. Là également seraient indiquées les peines portées contre ceux qui votent sans en avoir le droit, les règlements électoraux pour la constitution du bureau électoral, pour les opérations relatives au vote, pour le dépouillement des scrutins et la rédaction du procès-verbal, etc.

Ce serait un excellent moyen d'apprendre à tous les électeurs ce qu'ils sont toujours censés savoir, mais ce qu'ils ignorent cependant pour la plupart.

La carte électorale, ainsi refaite, tiendrait le milieu entre le *livret d'ouvrier* et le titre de noblesse.

### LA LANTERNE D'ARLEQUIN.

Nous apprenons une bonne nouvelle dont nous sommes heureux de faire part à nos amis et lecteurs.

Les pernicieuses petites publications qui infestent nos campagnes vont avoir leur contre-partie.

Le 3 avril prochain paraîtra, dans toute la France, une publication du même format que le *Boguillon*, également à 40 centimes, mise en vente le samedi matin, ayant pour titre : *la Lanterne d'Arlequin*.

On dit beaucoup de bien de la future *Lanterne conservatrice*.

Fondée par des hommes expérimentés, sous le patronage d'un comité de royalistes et de catholiques éminents, ayant à sa tête M. le M<sup>rs</sup> de Biencourt, le digne et vaillant président du Comité de Propagande de la Société Bibliographique, possédant un capital social important, variée dans sa rédaction genre *Triboulet*, mais appropriée au populaire, illustrée par un crayon habile, la *Lanterne d'Arlequin* est appelée, croyons-nous, à un grand succès.

Nos vœux les plus sincères l'accompagnent.

Par de sérieuses raisons d'économie, la *Lanterne d'Arlequin* a établi son siège social à Tours, 43, rue Richelieu.

### Faits divers.

Un triste accident a signalé les exercices de tir des territoriaux, à Lorient.

Le 16 mars, dans l'après-midi, un sieur Hello, Jean-Marie, âgé de 18 ans, domestique chez M. Raut, fermier à Kerivalan, en Ploumeur, travaillait dans une prairie à environ 500 mètres en arrière de la butte du Polygone et à 200 mètres de l'axe du tir, lorsqu'une balle vint l'atteindre à la jambe droite et lui brisa le tibia.

Après avoir reçu les premiers soins du médecin du 62<sup>e</sup>, ce jeune homme, dont l'état est très-grave, a été transporté à l'hospice, où on a dû lui faire l'amputation, la balle n'ayant pu être extraite de la blessure.

Hello était le seul soutien de sa mère, veuve avec deux autres enfants en bas âge!

### UN REMÈDE A BON MARCHÉ.

Personne n'ignore qu'un rhume négligé finit souvent par dégénérer en bronchite, quand il ne se transforme pas en phthisie pulmonaire. Les rhumes, bronchites et autres affections de ce genre sont ordinairement tenaces, longs à guérir et nécessitent l'emploi incessant de tisanes, sirops et autres médicaments pour arriver à quelque résultat.

De nombreuses expériences ont prouvé depuis longtemps que le goudron de Norvège, bien pur et convenablement préparé, a une efficacité que l'on pourrait presque dire merveilleuse pour guérir rapidement les maladies en question. Le goudron ne peut pas se prendre tel quel, à cause de son goût désagréable et de sa nature visqueuse. Un pharmacien de Paris, M. Guyot, a imaginé de le renfermer dans des petites capsules rondes en gélatine, de la grosseur d'une pilule ordinaire. Rien de plus facile à avaler; la capsule se dissout et le goudron agit rapidement.

Deux ou trois capsules de goudron de Guyot, prises immédiatement avant les repas, amènent un soulagement rapide et suffisent le plus souvent pour guérir en peu de temps le rhume le plus opiniâtre

et la bronchite. On peut même arriver ainsi à enrayer et à guérir la phthisie déjà bien déclarée; dans ce cas, le goudron arrête la décomposition des tubercules, et la nature aidant, la guérison est souvent plus rapide qu'on n'aurait osé l'espérer.

On ne saurait trop recommander ce remède devenu populaire, et cela, autant à cause de son efficacité que de son bon marché. En effet, chaque flacon de capsules de goudron contient 60 capsules et ne coûte que 2 fr. 50. Le traitement ne revient donc qu'à dix ou quinze centimes par jour, et dispense de l'emploi de tisanes, pâtes et sirops.

Nous avons appris d'une façon certaine que beaucoup de personnes atteintes de rhumes, bronchites ou phthisie, ayant demandé dans certaines pharmacies des capsules de goudron, avec l'intention d'avoir des capsules de goudron de Guyot, on leur a vendu des capsules ne sortant pas de notre laboratoire. Nous croyons devoir rappeler aux malades que toutes les espèces de goudron sont loin d'avoir la même composition et, par conséquent, leur effet ne saurait être le même. Nous ne voulons pas assumer une responsabilité qui ne nous incombe pas, aussi nous déclarons ne pouvoir garantir la qualité et l'efficacité que des véritables capsules de goudron de Guyot, portant sur l'étiquette du flacon notre signature imprimée en trois couleurs.

### Dernières Nouvelles.

La commission du scrutin de liste a rejeté le système mixte du scrutin de liste par arrondissement, à l'unanimité. Par 3 voix contre 3, elle a conclu au rejet du scrutin de liste et au maintien du scrutin d'arrondissement. M. Boissot a été nommé rapporteur. La question du remaniement des circonscriptions a été ajournée.

La commission a décidé que le rapport serait fait immédiatement, après quoi elle décidera sur la question de savoir si le dépôt sera ajourné après Pâques pour que les députés puissent consulter leurs électeurs.

### BOURSE DE PARIS

DU 24 MARS 1881.

Rente 3 0/0	84 70
Rente 3 0/0 amortissable	86 70
3 0/0 amortissable (nouveau)	85 62
Rente 4 1/2	115
Rente 5 0/0	120 95

**N'ACHETEZ RIEN**  
sans réclamer de vos Fournisseurs des  
**COUPONS COMMERCIAUX**  
C'est une Caisse d'Épargne GRATUITE  
Pour Brochures et Renseignements s'adresser :

A Saumur, maison LAN ET C<sup>ie</sup>, 18, rue Beaurepaire.

**CERISSETTE et COCO DE GALABRE**  
à 1 centime le litre  
REMPLAÇANT LE VIN DE TABLE  
MARCHER FRÈRES & C<sup>ie</sup>, à Privas (Ardèche)  
Maisons à Paris, boulevard Beaumarchais, 63  
à Lyon, rue Thiers, 3  
Prix : par Boîte de Poudre violette pour 100 litres, à franc 25  
Par la poste, 1 fr. 35.

Récompense à l'Exposition Universelle de 1878  
**Pour DÉTACHER**  
TOUS LES ÉTOFFES  
Demandez  
**L'ESPRIT MINÉRAL ZUCCANI**  
le seul ne laissant aucune odeur  
FLACON Paul MILLOT, Pr<sup>o</sup> FLACON  
1<sup>er</sup> 50 Paris, 62, Boulevard Magenta, Paris 1<sup>er</sup> 50  
Se vend chez tous les Pharmaciens, Parfumeurs, etc.  
Dépôt chez M. ERNOUL, pharmacien.

**PLUS DE CHAUVES**  
Repousse certaine. — Arrêt immédiat des chutes  
EXEMPLES ÉTONNANTS de Croissance de CHEVEUX  
produits par la POMMADE Quinquina  
LECHAUX, Pommade hygiénique régénératrice qui supprime les teintures, empêche de blanchir, augmente la vigueur et l'éclat des plus belles chevelures.  
Milliers de certificats et attestations spontanées. Pot envoyé contre mandat 4<sup>e</sup>; 6 pots, 21<sup>e</sup>. Prospectus gratis. Dép. gén., Mario LECHAUX, Ph<sup>o</sup> Ch<sup>o</sup>, r. Ste-Catherine, 464, Bordeaux; et les bonnes maisons de parfumerie et de pharmacie.  
Dépôt chez M. NORMANDINE, pharmacien à Saumur, et dans toutes les bonnes pharmacies.

**SAUVEZ LES ENFANTS**  
sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

### REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Le docteur Routh, médecin en chef de l'hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en acide phosphorique, chlorure de potasse et caséine — les éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os — (éléments dont l'absence dans le pain, la panade, l'arrow-root et autres farineux, occasionne l'effroyable mortalité des enfants, 31 sur 100 la première année, et de beaucoup d'adultes

se nourrissant de pain), la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et des malades de tout âge. Beaucoup de femmes et d'enfants, déprimés d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux étiques et rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue.

Citons quelques preuves de son efficacité, même dans les cas les plus désespérés :

Cure N° 100.180. — Ma petite Marie, chétive, frêle, et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de santé.

**J. G. DE MONTMAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 juillet 1880.**

Cure N° 85.410. — Rue du Tunnel, Valence (Drôme) 12 juillet 1875. — Ma nourrice m'ayant rendu mon enfant âgé de trois mois et demi, entre la vie et la mort, avec une diarrhée et des vomissements continus, je l'ai nourri depuis de votre excellente Revalescière. Dès lors l'enfant allait mieux et avec ce régime il reprit sa santé. — ELIZA MARTINET ALBY.

Observations de M. Dede, professeur de chimie, Paris. « Depuis ma propre guérison par la Revalescière, j'ai continué avec le plus vif intérêt mes remarques expérimentales sur cette parfaite et excellente Revalescière. Ce qui m'étonne le plus,

c'est sa bienfaisante influence sur les organes digestifs, sa propriété de complète et prompt assimilation au corps humain : bien nourrir et développer singulièrement l'appétit, faciliter une dépuratiou prompt et facile, et surtout assainir et rajeunir le sang (deux éléments de gaieté, beauté et santé). Ce qui en fait un bienfait vraiment divin, c'est d'augmenter et bonifier le lait des nourrices. »

DEBÉ, professeur de chimie.

Cure N° 99.625. — Avignon. La Revalescière de Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies

horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 3 kil., 16 fr.; 4 kil., 20 fr.; 5 kil., 24 fr.; 6 kil., 28 fr.; 7 kil., 32 fr.; 8 kil., 36 fr.; 9 kil., 40 fr.; 10 kil., 44 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 10 kil. sont envoyées franco. — Dépôt à Saumur : chez successeur de TAZIER; L. ROSSON, épiciers, Basson, de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens Castiglione, Paris.

P. GODRT, propriétaire-gérant.

Etudes de M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur, rue Cendrière, n° 12, et de M<sup>e</sup> TAHET, notaire à Vihiers.

**VENTE**

PAR LICITATION, AUX enchères publiques. **D'UNE MAISON ET DÉPENDANCES, A la Rainsonnière, ET DE DIVERS MORCEAUX DE TERRE ET PRÉ** Le tout situé commune de Saint-Paul-du-Bois.

L'adjudication aura lieu le dimanche vingt-quatre avril mil huit cent quatre-vingt-un, à midi, en la salle de la Mairie de Saint-Paul-du-Bois.

On fait savoir : Qu'en exécution d'un jugement contradictoirement rendu entre les parties ci-après nommées, par le tribunal civil de Saumur, le cinq mars mil huit cent quatre-vingt-un, enregistré ; Et aux requêtes, poursuites et diligences de : 1° M. Pierre-Louis Legeay, gendarme à cheval, demeurant à Beaupréau; 2° M. Jean Legeay, célibataire, homme de confiance, demeurant à Vihiers, agissant tant en son nom personnel qu'au nom et comme cessionnaire des droits de François Legeay, son frère, demeurant à Noire-Terre (Deux-Sèvres), dans la succession de Jacques Tana, ci-après nommé, en vertu d'un acte de transport de droits successifs reçu par M<sup>e</sup> Tahet, notaire à Vihiers, le seize janvier mil huit cent quatre-vingt-un; 3° M. Louis Legeay, cultivateur, demeurant à la Fraudière, commune de Saint-Paul-du-Bois; Demandeurs, ayant pour avoué constitué M<sup>e</sup> Charles Théophile Beaurepaire, avoué près le tribunal civil de Saumur, demeurant dite ville, rue Cendrière, n° 12; En présence ou eux dûment appelés de : M. Auguste Grellier, cultivateur, demeurant à la Rainsonnière, commune de Saint-Paul-du-Bois, au nom et comme tuteur naturel et légal de Auguste, Marie, Clémentine et Adèle Grellier, ses quatre enfants mineurs, issus de son mariage avec dame Marie Legeay, décédée le vingt-sept avril mil huit cent quatre-vingt; Défendeur, ayant pour avoué constitué M<sup>e</sup> Saturnin Poulet, avoué près le tribunal civil de Saumur, demeurant dite ville, Grand'Rue, n° 8, constitué pour lui; Et encore de M. Louis Derouineau, cultivateur, demeurant à la Rainsonnière, commune de Saint-Paul-du-Bois, comme subrogé-tuteur des mineurs Grellier, sus-nommés; Il sera procédé, le dimanche vingt-quatre avril, heure de midi, en la salle de la mairie de Saint-Paul-du-Bois, et par le ministère de M<sup>e</sup> Tahet, notaire à Vihiers, commis à cet effet, à la vente par licitation aux enchères publiques des immeubles ci-après désignés :

**DÉSIGNATION.**  
Commune de Saint-Paul-du-Bois.

**1<sup>er</sup> LOT.**  
A la Rainsonnière, une maison d'habitation, composée d'une chambre à feu, grenier au-dessus, un petit toit à côté, jardin joignant, occupant, le tout, une superficie de deux ares quatre-vingt-un centiares, porté au cadastre, numéros 93 et 94, section C, et joignant le tout au nord Derouineau et Chemineau, au levant et au midi un chemin et au couchant Gautreau.  
Sur la mise à prix de trois cents francs, ci..... 300 »

**2<sup>e</sup> LOT.**  
Le pré du Douet, pré, d'une contenance de quatorze ares, joignant au nord et au levant Guinebrière, au midi Gourichon, au couchant un chemin, porté au plan cadastral, numéro 20, section C.  
Sur la mise à prix de quatre cents francs, ci..... 400 »

**3<sup>e</sup> LOT.**  
Le Mazureau, terre, d'une superficie de quatre-vingts ares, porté au cadastre, numéro 10, section C, joignant au nord Mérite, au midi et au couchant Derouineau et les vendeurs.  
Sur la mise à prix de mille cinq cents francs, ci..... 1.500 »

**4<sup>e</sup> LOT.**  
Le Petit-Landreau, terre, contenant quarante-quatre ares, porté au cadastre, numéro 2, section C, joignant au nord Derouineau, au couchant un chemin, au midi Derouineau et au levant les vendeurs.  
Sur la mise à prix de huit cents francs, ci..... 800 »

**5<sup>e</sup> LOT.**  
Le Petit-Mazureau, terre, d'une contenance de cinquante-sept ares, porté au cadastre, numéro 9, section C, joignant au nord Mérite, au couchant les vendeurs, au midi Blouin, au levant Grellier et Guinebrière.  
Sur la mise à prix de mille francs, ci..... 1.000 »

**6<sup>e</sup> LOT.**  
Le Champ-de-la-Lévee, terre, d'une superficie de soixante-treize ares, portée au cadastre, numéro 2, section C, joignant au nord M. Delaunay, au midi Gautreau et Blouin, au couchant Gaboriau.  
Sur la mise à prix de mille francs, ci..... 1.000 »

**7<sup>e</sup> LOT.**  
Le Champ-de-la-Petite-Lévee, contenant vingt-trois ares cinquante centiares, porté au cadastre, numéro 37, section C, joignant au nord les vendeurs, au couchant Derouineau, au midi un chemin, au levant Blouin.  
Sur la mise à prix de trois cents francs, ci..... 300 »

S'adresser, pour tous renseignements :  
1° A M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE et POULET, avoués co-licitants;  
2° A M<sup>e</sup> TAHET, notaire à Vihiers, dépositaire du cahier des charges.  
Fait et rédigé par l'avoué poursuivant soussigné.  
Saumur, le vingt-cinq mars mil huit cent quatre-vingt-un.  
BEAUREPAIRE.

Enregistré à Saumur, le mars mil huit cent quatre-vingt-un, folio case . Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris. (213) Signé : L. PALUSTRE.

Tribunal de commerce de Saumur.

**FAILLITE VEUVÉ RIBAUT-AVRILLON.**  
Les créanciers de la dame veuve Ribaut-Avrillon, revendeuse à Saumur, sont de nouveau prévenus que la vérification et l'affirmation des créances de ladite faillite auront lieu, le vendredi 1<sup>er</sup> avril 1881, à une heure du soir, dans la salle des faillites du tribunal de commerce de Saumur, au Palais-de-Justice.  
Le greffier, L. BONNEAU. (214)

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUSAS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
Pour cause de départ, **UNE MAISON**  
Sise à Saumur, rue Saint-Jean, n° 59.  
S'adresser à M<sup>e</sup> MÉHOUSAS, notaire à Saumur. (215)

Etude de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
**QUATRE HECTARES 40 ARS DE TERRE**  
Dans la pièce du Jardin et la pièce Freston.  
A la Maison-Neuve, commune de Villebernier.  
S'adresser à M. ANIS, tous les dimanches, à Villebernier. (162)

Etude de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
**UNE MAISON**  
Sise au Chapeau, commune de Saint-Lambert-des-Léveés.

Ayant : grand magasin, chambres à coucher, cave voûtée, écurie, buanderie, cour et jardin.  
Sa situation la rend propre à l'établissement d'un commerce, café ou restaurant.  
On céderait, au gré de l'acquéreur, un fonds de rouenneries, épicerie, mercerie, exploité par le propriétaire.  
S'adresser au notaire. (94)

**A VENDRE**  
**UN JARDIN AVEC PAVILLON**  
CLOS DE MURS.  
Situé à l'entrée du Pont-Fouchard.  
S'adresser au bureau du journal.

**A LOUER**  
Pour la Saint-Jean prochaine, **JOLIE MAISON**  
FRAÎCHEMENT RESTAURÉE.  
Située rue de la Grise, n° 11.  
S'adresser à M. COUTARD père, place Dupetit-Thouars, n° 2. (121)

**A LOUER**  
PRÉSENTEMENT, **APPARTEMENT**  
AVEC BEAU MAGASIN  
Rue du Marché-Noir, n° 19.  
S'adresser à M. RIVAUD. (119)

**A VENDRE**  
**UN JOLI CHIEN A POIL RAS**  
Âgé de vingt mois.  
S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE**  
D'OCCASION, **UNE JOLIE VICTORIA**  
N'ayant presque pas servi.  
S'adresser au bureau du journal.

**FABRIQUE DE GRILLAGES**  
EN TOUS GENRES.  
**ESNAULT**  
36, Rue des Capucins, SAUMUR.  
Poulaillers, Faisanderies, Volières, etc.  
PRIX TRÈS-MODÉRÉS.

**LA NATIONALE**  
Compagnie d'Assurances sur la Vie  
ÉTABLIE A PARIS, RUE DE GRAMMONT ET RUE DU QUATRE-SEPTEMBRE, 18  
Ancienement Compagnie Royale

**FONDS DE GARANTIE : 175 MILLIONS**

**ASSURANCE EN CAS DE DÉCÈS POUR LA VIE ENTIÈRE**  
Participation dans les bénéfices de la Compagnie

**RENTE VIAGÈRE IMMÉDIATE OU DIFFÉRÉE**

Capitaux payés aux décès des Assurés depuis l'origine de la Compagnie..... 52,688,827 fr.  
Arrérages payés aux Rentiers..... 162,493,888 fr.  
Bénéfices payés aux Assurés en cas de décès pour la vie entière..... 21,769,374 fr.

S'adresser pour les renseignements, à Saumur, à M. CORNILLEAU; à Angers, à M. PINEAU; à Cholet, à M. PINEAU; à Baugé, à M. MAILLET; à Beaufort, à M. SAGRET; à Segré, à M. PAYSAN. (297)

**VINS DE BORDEAUX**  
Recommandés.  
La barrique bordelaise, franco de tous frais à la gare de l'acheteur; paiement, 90 jours.  
Rouges. 1880 1879 1878 1874

Premières côtes	120	125	135	150
Médoc	130	140	150	170
Floirac	145	155	165	195
Blancs graves	110	125	135	150

En demi-barriques, 8 fr. en sus pour différence de transport et logement.

Vins vieux en bouteilles, de 1 fr. 50 à 5 fr. l'une, suivant crû et année; envoi du catalogue sur demande.

**Eau-de-Vie d'Armagnac**, de 100 à 250 fr. l'hectolitre, suivant âge, en fûts de 30 à 90 litres, au-dessus, le fût n'est pas comblé, la régie est en sus. S'adresser à M. Henri VALÉRY, propriétaire-viticulteur au Château-Ferrière, à Floirac, près Bordeaux. (803)

**RIELLANT**  
Chirurgien - Dentiste,  
19, rue Royale, Saumur,  
Au premier.

**QUINA-LAROCHE**  
ÉLIXIR VINEUX  
(Extrait des 3 Quinquinas)  
Aperitif, Fortifiant, Fébrifuge.  
recommandé contre les AFFECTIONS D'ESTOMAC, ANÉMIE, MANQUE DE FORCES, SUITES DE COUCHES, LANGUEUR, FIÈVRES INVÉTÉRÉES, etc.

1 FRANC PAR AN 103,000 Abonnés 52 NUMÉROS

**Le Moniteur**  
des **Valeurs à Cots**

(Paraît tous les dimanches, avec une Causerie financière du Baron Louis)

LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la Liste officielle des Tirages de toutes Valeurs françaises et étrangères

**LE PLUS COMPLET DE TOUS LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)**

Il donne Une Revue générale de toutes les Valeurs — La Cote officielle de la Bourse — Des Arbitrages avantageux — Le Prix des Coupons — Des Documents inédits.

PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT. — Capital : 30,000,000 de fr.

On s'abonne dans toutes les Succursales des Départements, dans tous les Bureaux de Poste et à Paris, 17, rue de Londres : **UN FRANC PAR AN**

**ON DEMANDE** un expéditionnaire possédant l'orthographe et une bonne écriture courante. S'adresser au bureau du journal.

**DE L'OR A GAGNER**  
GRANDE DÉCOUVERTE  
**MONTRE PARLANTE**  
Demande d'agents à 250 fr. par mois. — S'adresser à Exact Vier, poste restante, à Valréas (Vaucluse).

MEDAILLE EXPOSITION PARIS

**Sirop Codéine Tolu Zed**

Le SIROP du D<sup>r</sup> ZED est à base de Codéine et de Tolu. Il remplace la Pâte Zed et sert à sucrer les tisanes et laitages des enfants ou, pur, par cuillerées à café. — Contre les Irritations de la poitrine ou des poumons, Toux involontaires, Bronchites, Coqueluche, Catarrhes, Insomnies, etc.

Paris, 28 et 19, rue Drouot. Et dans Pharmacies

**MÉDECINE INTIME**  
Guérison immédiate des Rétrécissements, Affections contagieuses, Impuissance, Catarrhe de vessie, Gravelle, etc.

GUIDE MÉDICAL du D<sup>r</sup> COORHN, avec lequel on peut se traiter seul! 43<sup>e</sup> édit., 1 vol. illustré, 350 pages, 3 fr. (franco par poste, 3 fr. 25). Se trouve à Saumur, Librairie JAVAUD. (102)

**QUINQUINA BRAVAIS**  
Extrait liquide concentré de Quinquina.  
Tonique, Aperitif, Reconstituant  
Préparé avec des écorces choisies et titrées, très exactement dosé, concentré dans le vide, renferme la quintessence des meilleurs quinquinas. Traitement très économique. Deux cuillerées à café suffisent par jour.

Guérit : Dyspepsies, Gastrites, Gastralgies, Crampes d'Estomac, Étourdissements, Névroses, Névralgies, Affections Nerveuses, Fièvres rebelles.

DÉPÔTS PRINCIPAUX à Paris : 30, Av. de l'Opéra & R. Lafayette, 13  
On trouve également le Fer Bravais et les EAUX MINÉRALES NATURELLES de L'ARDECH, Source du VERNET, etc.

Dépôts à Saumur, pharmacies ERNOUL, R. FEIGNOUX, GABLIN.

Saumur, imprimerie de P. GODERT.

Certifié par l'imprimeur soussigné.